

Contenus

Code du Cours	Nom du Cours	Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
HUK483	Droit de la notification	7	2	0	0	2	1

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Électif
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	L'objectif du cours est d'enseigner les principes généraux du droit de notification et les réglementations concernant le code de notification.
Contenus	Les informations générales concernant le droit de notification La domaine d'application de la loi de notification Les personnes aux quelles on fait la notification Le lieu et le temps de notification La notification aux personnes morales La notification au nom de destinataire aux personnes vivant dans le même domicile avec le destinataire La notification, si le destinataire quitte temporairement son domicile L'impossibilité de notification- l'évitement de notification Le procès-verbal de notification La notification à l'étranger La notification par la publication La notification illégale La notification en cas de changement d'adresse Les dispositions pénales concernant la notification
Ressources	Timuçin Muşul, Droit De Notification, 4ème édition, İstanbul 2012. Ejder Yılmaz/Tacar Çağlar, Droit De Notification, 6ème édition, Ankara 2013

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Les informations générales concernant le droit de notification
2	La domaine d'application de la loi de notification
3	Les personnes aux quelles on fait la notification
4	Le lieu et le temps de notification
5	La notification aux personnes morales
6	La notification au nom de destinataire aux personnes vivant dans le même domicile avec le destinataire
7	La notification, si le destinataire quitte temporairement son domicile
8	L'impossibilité de notification- l'évitement de notification
9	Le procès-verbal de notification
10	La notification à l'étranger
11	La notification par la publication
12	La notification illégale
13	La notification en cas de changement d'adresse
14	Les dispositions pénales concernant la notification